

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 17 avril 2023 à 14h30

Délibérations de : 1 à 11
Présents : 16
Pouvoirs : 4
Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Catherine FARRENQ, Baya ALGAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET, Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Jeanine CAYSSEL, Madame Nadezda BONNIEU, Geneviève AMEN.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Vincent COLOM, Rinaldo PUGLISI, Daniel LACOMBE, Christian NOCAUDIE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Monsieur Christophe SENTOLL à Madame Catherine FARRENQ,
Madame Alexia CAILLOUX, à Monsieur Rinaldo PUGLISI,
Monsieur Serge SERIEYS, à Monsieur Xavier BORIES,
Madame Janine BARENS, à Monsieur Pascal BUGIS.

Etaient excusés

Monsieur Stéphane AYMARD,
Monsieur Bernard AUDOURENC.

Était absent :

Monsieur Siegfried FRANZ.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Monsieur GEFFRAY, représentant M le Préfet
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com

6. CLOTURE D'OPERATION – AMENAGEMENT ANCIEN CABINET DENTAIRE – LES ARCADES (02.13.03)

I - BILAN

Monsieur le Président indique au Conseil d'Administration que l'opération d'aménagement de l'ancien cabinet dentaire des Arcades, place Jean Jaurès à Castres est terminée.

Il donne lecture du bilan de cette opération.

A - Prix de revient

Travaux : 26 286.38 €

B - Moyens de financement

Fonds propres : 26 286.38 €

II - AMORTISSEMENT

Compte tenu de la politique d'amortissement arrêtée par délibération du Conseil d'Administration de l'Office, en date du 16 décembre 2005 et mise à jour par la délibération du 21 juin 2017, Monsieur le Président propose, pour cette opération, un amortissement linéaire, conformément au tableau joint.

III – AFFECTATION DE FONDS PROPRES

Monsieur le Président propose d'affecter des fonds propres pour un montant total de : 26 286,38 €.

Cette affectation sera comptabilisée au compte 106718 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 – Hors activité d'organisme de foncier solidaire ».

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés affecte des fonds propres pour un montant de 26 286.38 euros, affectation qui sera comptabilisée au compte 106718 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 – Hors activité d'organisme de foncier solidaire ».

.....
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 17 avril 2023.

Le Président,
Pascal BUGIS

P. Bugis



RECU EN PREFECTURE

le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com